

chirer. On aurait garde de reconstruire la Pologne : que deviendrait alors la puissance prussienne ? et puis, il y a deux à trois cent mille Russes dans le royaume polonais et un nouveau consul moscovite à Cracovie. On ne cesse de parler de l'union allemande ; pendant ce temps là l'Allemagne se divise en deux moitiés, sous les couleurs rivales de la Prusse et de l'Autriche. Le pouvoir central provisoire représente plutôt deux ennemis qui se craignent que deux amis qui se donnent la main. A la ligne douanière du Nord, l'Autriche oppose une ligne douanière méridionale, des chemins de fer et des télégraphes qui vont joindre ses grandes villes avec les capitales de la Bavière, du Wurtemberg et du pays de Bade, et qui correspondront avec les évêchés catholiques de la Prusse rhénane. Des deux côtés, sous la légende du patriotisme allemand, se coalisent des intérêts matériels, des franchises, des antipathies, des ambitions ; cependant on ne peut méconnaître que la sagesse, l'abnégation et le dévouement se rencontrent en majeure partie sous la vieille manière de Habsbourg-Lorraine ; là est l'autorité, là repose l'avenir de l'Allemagne.

Sur cet avenir si problématique, sur ce présent si attristant de l'Allemagne, écoutons M. de Lasaux, un des orateurs les plus distingués du Parlement bavarois :

"Quand le vieux monde romain, au troisième et au quatrième siècles, commença à s'affaiblir, parce que, selon l'expression d'un contemporain, la force du cœur lui échappait, alors se répandant sur lui les tribus germaniques à demi barbares, qui re-jaunirent le vieux monde et qui, adoucies et ennoblies par le contact de la civilisation romaine, furent préparées par elle à devenir les promotrices de la société chrétienne du moyen-âge. Aujourd'hui, la vie germanique semble menacée d'une semblable catastrophe.

L'Allemagne a perdu sa jeunesse, et ce n'est pas un simple hasard, mais un grave symptôme, que du dernier grand débris de l'ancien empire allemand, s'élève un empire de Slaves. Le plus sûr thermomètre pour la vie du peuple, c'est la force de sa foi. Cette force agit comme la puissance de la nature, comme cette force qui fait pousser les arbres. On se trouve une foi abondante, intense et substantielle, la est croissance, faculté organique et vie joyeuse et utile. Où cette puissance, véritable foyer de la vie, commence à se refroidir, les battements du cœur s'affaiblissent, la vie s'éteint, et son spiritualisme s'évanouit. Parmi nous, Allemands, nous ne pouvons nous abuser là-dessus, depuis longtemps la foi est en décroissance, mais parmi les peuples slaves elle se trouve encore intense et substantielle, l'empereur de Russie, qui est l'homme le plus éminent de sa nation, sait bien tout cela ; aussi ne cesse-t-il de répéter que Dieu est avec lui et avec son peuple. En présence de cette situation, il me semble extrêmement désirable, pour nous autres Allemands, que nous nous unissions le plus intimement possible, non-seulement à la population germanique de l'Autriche, mais à cette monarchie tout entière. Nous pourrions donner aux Slaves autrichiens quelque chose de notre civilisation excessive, et recevoir d'eux, en retour, un peu de la vigueur de leur nature fraîche et juvénile, et nous pourrions ainsi diriger d'une façon pacifique, pour le bien commun, le sort qui nous attend, et auquel il nous sera impossible d'échapper... De l'union de l'Allemagne avec la monarchie autrichienne résulterait un grand empire de l'Europe centrale, qui compterait 70 millions d'habitants, parmi lesquels 40 millions d'Allemands et 21 millions de Slaves. Ainsi, pour le moment, la supériorité serait assurée à l'élément Germanique ; que si la Prusse et la majorité des petits Etats du nord s'opposaient à cette union du moins l'Allemagne méridionale, du moins la Bavière, déjà identifiée à l'Autriche par l'homogénéité de sa race de son caractère de ses mœurs, de tous ses intérêts moraux, matériels, du moins la Bavière, dis-je, devrait se lier le plus intimement possible à tout l'ensemble de la monarchie autrichienne."

Ce discours découvre la plaie de l'Allemagne ; mais, avec une triste résignation, il n'indique pour remède qu'un palliatif insuffisant, que les Allemands n'auront pas même la force d'accepter. Oui, la plaie est au cœur de l'Allemagne ; il se dessèche et s'allanguit, transpercé depuis trois siècles par le philosophisme, qui a fait saigner sa foi. Mais cette séve réparatrice qui lui manque, l'Allemagne ne la trouvera pas chez les Slaves catholiques de l'Autriche. Là aussi le rationalisme a régné depuis Joseph II, et ces populations chevaleresques et neuves, si importantes au soutien de l'Occident, ont senti s'appauvrir leurs veines. Que l'on ne cherche pas encore chez eux des croisés contre les modernes conquérants qui menacent la Rome politique, Constantinople. Avant qu'il puisse créer de vrais soldats chrétiens, le vieux monde franco-germanique a besoin d'apôtres... ou de martyrs.

Et c'est à la France, c'est aux catholiques français à prendre l'initiative du remède moral, à encourager, à soutenir les associations allemandes qui, sous le grand nom de Pie-IX, essaient de réchauffer le cœur de la nation germanique et de ramener ces vieux enfants, écrasés de science

humaine, à la source vivifiante, au catholicisme apostolique. Parmi ces associations catholiques, deux noms sont réunis dans la prière et l'espoir, deux noms que l'Eglise elle-même unit et célèbre dans ses actions de grâces pour la victoire de Léopold : la France et l'Autriche. Pourquoi sont-ils encore séparés par nos préjugés ? Ces injustes préventions seraient-elles donc invincibles ? Ne voyons-nous pas que l'Autriche n'est plus le monstre redoutable pour nous qu'elle n'a nul motif de nous être hostile ? Ne savons-nous pas que, par les sympathies de ses populations pour nous, cette puissance est la plus française de toutes les puissances européennes ? Est-il besoin de dire que, n'en déplaise à nos amis d'Allemagne, — réver. l'union du nord et du midi de leur pays, c'est poursuivre une chimère enfantée et caressée par l'orgueil national ; que ce grand empire slavo-germanique de l'Europe n'existera probablement guère avant la fin des siècles ? On aperçoit profondément tracée la ligne de démarcation qui, partageant l'Allemagne, coupe en deux l'Europe transalpine. Au Nord, les schismatiques et les conquérants ; au Sud, les concubinateurs et les catholiques. Or, de ce dernier groupe, retranchée la France, qui en est la protectrice naturelle ou retranchée l'Autriche, et l'équilibre est rompu : la ligne de démarcation est aussitôt franchie par l'hérésie conquérante : on vient d'en avoir la preuve en Hongrie ; et, malgré l'alliance de la France avec l'Angleterre, si la Russie jugent arrivé le moment de faire un pas de plus vers son but, on verra bientôt son drapeau flotter dans celles des principautés danubiennes qui lui conviennent le mieux.

Ce n'est pas seulement à la France catholique que je viens de parler : je sais, hélas ! qu'elle est à peine au berceau ; c'est à la vieille France de Richelieu, de Louis XIV et de Rousseau, qui se pare du nom de rationaliste. En cette grave question, qu'elle montre enfin le seul héroïsme qui soit rare pour elle, l'héroïsme de la raison ! C'est au nom de la raison que je la conjure de contracter alliance avec l'Allemagne méridionale, avec les Slaves d'Autriche. Puisent un jour nos soldats verser leur sang à côté des Bataillons autrichiens, en assurant la paix et la liberté l'Europe contre les anarchistes et les conquérants ! Ce serait nous acquitter noblement envers l'Autriche du sang de ses vertueuses princesses, qui s'est mêlé au sang de nos martyrs.

G. DE LA TOUR.

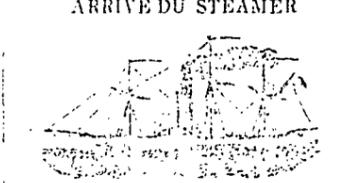
L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUÉBEC, 16 JANVIER, 1850.

ARRIVÉ DU STEAMER



Canada.

NOUVELLES D'EUROPE

DE 15 JOURS PLUS RECENTES.

New-York, 14 janvier 1850, 10h. du matin.

Le Canada est arrivé à Halifax hier au matin.

Le coton a avancé d'un huitième.

La cote du blé est de 29 à 30 schelings pour le blanc, et de 28 à 29 schelings pour le jaune.

L'argent continue d'être abondant sur le marché de Londres. Les consois étaient fermes à 961.

L'or en lingots de la banque d'Angleterre s'élevait à 17 millions, le plus haut montant que la banque ait jamais accumulé dans ses réserves.

Les nouvelles des Indes sont satisfaisantes.

2h. après-midi.

Les nouvelles politiques d'Angleterre ne sont pas sans importance ; le parlement s'assemblera pour la dépêche des affaires le 3 février, où selon les rumeurs, diverses mesures politiques et commerciales seront présentées à la législature.

La Russie marche à grands pas vers un assujettissement complet de la Turquie.

FRANCE.—Le Journal du Havre rapporte, sur bonne autorité que le cabinet de Washington a admis la justice des indemnités réclamées par M. Poussin, qui avaient été cause de la dispute avec M. Clayton.

Autriche.—Un des régiments autrichiens stationnés à Comorn, s'est révolté le 19, et plusieurs officiers ont été tués.

Les avis de Vienne portent qu'une ré-

bellion a éclaté dans la Serbie, et l'Esclavonie, dont toutes les frontières militaires étaient en armes contre le gouvernement autrichien.

On estime à 120,000 les forces des rebelles militaires avec une artillerie de 100 pièces, et si les Croates allaient les joindre, leur nombre serait de 200,000 avec 300 canons.

Cette insurrection serait encouragée par la Prusse, dans le but de remettre dans sa dépendance et l'Autriche et la Turquie.

Le Pape ne retournera à Rome qu'après que l'emprunt projeté aura été effectuée.

Le Proud'honisme à Québec.—A une assemblée des rouges-annexionistes tenue au faubourg St. Jean, la semaine dernière, un des orateurs a débuté par édifier ses auditeurs sur le droit au travail ou plutôt comme on devrait l'appeler sur le droit à l'oisiveté ; il a fait appel au plus bas instincts de la nature humaine ; il a cherché à exciter les ouvriers contre les Messieurs qui vivent des sueurs du peuple ; bref, le parler a défilé toute la kyrielle des principes que les insurgés de juin ont voulu réduire en pratique en France, mais que nos démagogues du Canada se contentent de copier par leurs organes le *Moniteur* et l'*Avenir*, et par leurs agents, les quelques fous barbus et sans barbe que tout le monde connaît. Jamais encore Québec n'avait entendu proclamer dans son enceinte les principes démoralisateurs émis à l'assemblée en question. Mais nous nous hâtons de le dire pour l'honneur de notre cité et de nos compatriotes, ces principes n'ont pas été émis par un canadien-français. Il n'y avait qu'un étranger qui eut le triste courage de formuler publiquement ces principes bien dignes de figurer dans le Code des forçats et des galériens, et qui heureusement grâce à la moralité, au bon sens de notre population qui ne se laissera pas prendre par les protestations hypocrites de tous ces prétendus amis du pauvre peuple, resteront sans écho.

Le peuple sait très bien qui sont ceux qui vivent effrontément de son travail et de ses sueurs ; le peuple connaît depuis longtemps qui des Messieurs ou de ses Amis les hurlleurs des clubs démocratiques et annexionistes, refusent de lui payer la juste rémunération de son labeur ; qui des Messieurs ou de ses amis les annexionnistes, paient leurs dettes, ou débentent par des ruses, des escroqueries sans nombre, l'argent des ouvriers, de ces pauvres ouvriers.

Combien parmi ces amis du pauvre peuple, qui calomnient les messieurs ; combien parmi ces jeunes égarés qui crient contre tout ce qui existe, parce qu'on a refusé à leurs sollicitations la part de gâteau qu'ils convoitaient, combien disons-nous, parmi eux et parmi ces aventuriers qui veulent régenter notre population, ont payé leur pension, les habits qui les couvrent, les aliments qu'ils mangent ? Combien parmi eux, dont certaines fresses si elles étaient rendus publiques, auraient quelques démolés avec la justice !

Et pourtant ce sont ces hommes qui déversent l'injure et la calomnie contre tout ce qu'il y a de bon, de respectable, de saint et de sacré parmi les honnêtes gens ! Ce sont ces hommes qui ont le gousset aussi vide que la tête, et qu'on achèterait, pour quelques louis, s'ils valaient la peine d'être achetés, qui traitent de ventrus ceux qui ne sont ni vendus ni à vendre. Ce sont ces hommes qui veulent renverser l'ordre de chose actuel dans l'espoir d'acquiescer les premières places dans un changement politique. Ce sont eux qui, s'étant de leur propre autorité, constitués les apôtres de l'annexion et du républicanisme, s'imaginent tout bonnement que le peuple va les croire sur parole. Mais le peuple leur a déjà dit et leur dira toujours : "Vous voulez qu'on vous croie ? commencez donc par imiter ceux que vous dénigrez..." Comme ces messieurs que vous calomniez, payez votre loyer, votre boucher, votre boulanger, votre tailleur, ne cherchez pas par mille détours à échapper à l'obligation de payer les dettes les plus sacrées. Payez les ouvriers que vous avez employés et que vous employez à l'avenir... Mettez vous de plus en état de jouir et d'exercer les droits du citoyen, alors nous verrons... Mais d'ici là messieurs les amoureux du peuple, vous prêcherez, vous crierez dans le désert et aucun homme tenant tant soit peu à l'estime et au respect de ses concitoyens ne se mettra à votre suite.

Judicature.

La question soulevée quant à la continuation du statut temporaire 9 Vic. ch. 29 dont nous avons fait part à nos lecteurs il y a quelques jours, a été décidée hier par la Cour Supérieure. Cette cour composée de MM. les Juges Bowen et Duval, a décidé que l'acte 9 Vic. ch. 29, avait été d'après l'esprit et l'intention de la législature continué jusqu'au 24 décembre dernier par le statut 12 Vic. ch. 38 ; et qu'ainsi l'objection basée sur l'expiration du statut 9 Vic. ch. 29, était mal fondée en droit. M. le juge Duval, a exprimée son opinion dans un discours concis et clair et a cité des précédents anglais au soutien de la décision de la Cour.

A Montréal on a élevé une objection qui, si elle eut été maintenue, aurait rendu impossible la tenue des séances hebdomadaires de la Cour Supérieure. Mais la

cour a renvoyé cette objection qui était, il faut l'avouer, la plus frivole possible.

L'Angleterre s'attend que chacun fera son devoir.

Un correspondant du *Morning Chronicle* d'hier, en prenant pour texte les paroles que nous mettons en tête, s'exprime de la manière suivante :

"Tout en accusant ma présomption en citant ce glorieux motto, mon objet est d'engager ceux mieux qualifiés que moi, à due, en vue de notre devoir envers notre pays et nous-même, — ce que les sujets britanniques, loyaux, doivent faire, à l'élection prochaine. La Connexion britannique sera certainement mise en danger, si rien n'est fait pour abattre l'annexion, — non par le bras fort du pouvoir, mais par l'engagement de notre *protêt*, malgré que pour cela nous soyons forcés de voter pour un membre du présent ministère. L'importance bien grande d'une déclaration publique contre notre transfert aux Etats-Unis pour un plat de lentilles, comme d'autres esclaves à mon avis, devrait engager tous ceux qui sont en faveur de la connexion britannique à voter pour M. Chabot. Le parti opposé déclare ouvertement qu'il n'est pas leur homme, et qu'ils sont déterminés à l'emporter en faveur de l'annexion. Bretons, levez-vous, et rencontrez-les aux hustings, et que tout électeur libre fasse connaître son opinion, que le *rixe* Québec soit sincère à lui-même, et nous nous sentirons encore une fois orgueilleux d'être sujets anglais.

Un Ecossais.

Nous avons annoncé dans notre dernière feuille que M. G. Joseph a dû partir jeudi pour la Californie avec M. Lafleur et Moine. M. Lafleur est le seul qui se soit mis en route ce jour-là. M. Joseph n'est parti qu'hier avec M. L. D. Rochon. Ces deux Messieurs partent sous les auspices les plus favorables et sous des circonstances exceptionnelles. Ils sont favorisés, nous dit-on, par dix maisons de commerce puissantes tant en Europe qu'en Amérique et dont ils doivent être les agents. M. Rochon doit revenir six ou sept mois après avoir pris sur les lieux, les informations nécessaires pour commencer les affaires de la société. Il doit aussi rencontrer à San-Francisco, trois de ses frères, dont l'un est établi depuis plusieurs années, et qui s'y trouve à la tête d'un commerce considérable. Nous souhaitons à nos deux compatriotes un voyage heureux, beaucoup de succès, et un prompt retour.

(Minerve.)

OURAGAN.—L'hiver s'annonce cette année sous des auspices aussi tristes qu'extraordinaires. Depuis le commencement de ce mois, les journées pluvieuses se sont succédées avec une persistance à peine interrompue par quelques éclaircies et la semaine dernière, digne en tous points de celles qui l'avaient précédée, s'est couronnée samedi par une effroyable bourrasque.

Durant toute la matinée, le vent soufflant de l'est chassait avec une impétuosité sans égale des torrents de pluie mêlée de grêle et de neige. Vers 5 heures il s'est fait un calme ; mais bientôt après, la tempête tournant à l'ouest a recommencé à souffler à sec avec une nouvelle furie, qui ne s'est abattue que dimanche matin. La baie soulevait ses flots jusqu'au niveau des quais, et les bateaux de Brooklyn, Hoboken et Jersey City éprouvaient un roulis, un tangage aussi forts que s'ils eussent été en pleine mer.

Les accidents ont été nombreux. Le trois mats *Diadem*, prêt à partir pour la Californie a été arraché de ses amarres et lancé contre les murs de la douane, où il a brisé son beaupré, en y faisant une large trouée. Une goëlette également emportée en dérive s'est jetée au milieu d'un groupe de petites embarcations où elle a causé de graves avaries ; plusieurs abordages ont eu lieu dans la baie.

A l'intérieur de la ville, on voyait les traces ordinaires que laissent ces coups de vent ; tentes déchirées, poteaux brisés, enseignes abattues. Plusieurs maisons ont été renversées à Brooklyn et à Williamsburg.

Les journaux de Philadelphie nous apprennent que la tempête n'a pas sévi avec moins de fureur dans cette ville. Une église presbytérienne et une maison en voie de construction y ont été démolies.

La malle du Sud qui a manqué hier, nous fait supposer que la tempête a dû s'étendre plus loin dans cette direction.

Il est à craindre aussi que nous n'ayons des sinistres à enregistrer sur les côtes.

(Courrier E.-U.)

CORRESPONDANCES.

M. Fr. F.—St. Jean.—Lettre reçue ; vous recevrez le journal par la voie que vous désirez.

M. Thos. B.—Rivière Ouelle.—Lettre reçue ; tout est bien.

M. H.M.—Kamouraska.—Lettre et argent reçus.

D. L. P.—Écr. St. Thomas.—Lettre et argent reçus ; merci de vos renseignements, nous y aviserons.

NAISSANCE.

Avant-hier la dame F. Evandrielle, écrit à mis au monde une fille.

DECES.

Au presbytère de St. Barthelemy, le 1er du courant, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge d'environ 21 ans, Mr. Raymond Geoffroy, de Ste Elizabeth, un des élèves les plus distingués du collège de St. Hyacinthe. Personne mieux que les professeurs de cette maison et ses disciples, pouvaient dignement parler des talents et des éminentes qualités de ce jeune compatriote qui promettait à la société un de ces rares sujets dont la perte lui sera d'autant plus sensible qu'elle est prématurée.

A la Pointe-aux-Trembles, le 10 du courant, Willbrod E. Larue, écrivain, notaire et co-seigneur de Neuville, âgé de 31 ans.

ANNONCES.

Aux électeurs de la Cité et de la Banlieue de Québec.

Messieurs,

J'ai accepté la situation de commissaire en chef des Travaux Publics, avec un siège dans le conseil exécutif. Par là mon mandat est résolu. Je dois me soumettre de nouveau au creuset électoral, — à votre approbation, ou réprobation. Si ces charges honorables qui m'étaient offertes, m'eussent disqualifié de la représentation populaire, je les aurais refusé ; mais comme elles me fournissent les moyens de servir plus efficacement mon pays, et de vous être plus utile, j'ai cru que je ne pouvais les refuser sans faire une injustice, et à vous-mêmes, et à tout le district de Québec.

Déjà trois fois vous m'avez élu unanimement pour vous représenter en parlement. Depuis plus de six ans je me suis dévoué à la défense de vos intérêts, et de ceux de tout le pays. Si votre confiance, dont vous m'avez si dignement honoré, est éteinte, ou affaiblie parce que j'ai accepté un emploi public, dites-le librement : rejetez-moi, et choisissez un autre représentant. Alors je rentrerai dans la vie privée qui a tant de charmes pour moi, et que je n'ai quittée que pour consacrer mes faibles services à ma patrie, et à vous en particulier. Si au contraire vos sentiments de confiance en moi sont demeurés tels qu'ils étaient, donnez-en preuve en m'accordant vos suffrages à l'élection prochaine. Par là vous démontrerez que ceux-là seuls doivent conduire le char de l'État, qui ont la confiance du peuple. Que c'est au peuple, à la majorité du peuple à gouverner par l'intermédiaire de ses mandataires. Que le régime de l'Oligarchie, du patronage, du favoritisme est fini et proscrit pour toujours du Canada." En un mot que vous voulez conserver dans toute sa plénitude le gouvernement responsable que vous avez conquis par une lutte longue et pénible.

Pour capter la faveur, et obtenir les suffrages des électeurs la veille d'une élection, des candidats font quelquefois de grandes promesses, récitent un long *credo* politique ; les promesses s'évanouissent souvent avec le dernier hurrah de l'élection, et ce *credo* souvent ils n'y croient pas ! Mon *credo* politique vous est connu, et vous pouvez le connaître par ma conduite politique passée. — Cette conduite vous est-elle une garantie suffisante pour l'avenir ? C'est à vous à en juger, je n'en ai pas de meilleur à vous offrir. Si vous me confiez de nouveau votre mandat, je travaillerai pour vous, et dans l'Assemblée Législative comme ci-devant et dans le conseil exécutif. Comme conseiller exécutif, mon devoir sera de faire connaître vos besoins, vos désirs, et de faire valoir vos intérêts de tous genres, et ceux de toute la province.

Je laisse avec confiance le soin de mon élection à votre patriotisme bien connu. Si j'obtiens vos suffrages, je m'efforcerai de rendre et faire rendre justice à tous mes constituants, à tous mes concitoyens, de quelque langue, origine, ou religion qu'ils soient ; ma devise sera pour l'avenir, comme par le passé, — Droits égaux. — Justice égale

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très dévoué serviteur, J. CHABOT.

Québec, 28 décembre 1849.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.